

Semaine du 14 septembre 2011

## ACTUALITÉ

CINÉMA/TÉLÉVISION/VIDÉO/TECHNIQUE/NOUVEAUX MÉDIAS

### INTERVIEW

# Pourquoi la **Guilde** n'a-t-elle pas signé la Charte?

La Guilde des scénaristes, représentant les scénaristes de télévision et cinéma, n'a pas signé en juillet la Charte du développement de la fiction avec France Télévisions, l'USPA, le SPI, la SACD, 25 images. Son président, le scénariste Jean-André Yerles, et son délégué général, Guilhem Cottet expliquent pourquoi et présentent les demandes de leur organisation.

**Ecran Total:** Quelles sont les priorités de la Guilde des scénaristes?

**Guilhem Cottet:** Faire valoir le point de vue artistique des scénaristes. Garantir des conditions de travail (notamment en matière de rémunération) qui autorisent l'émergence d'une fiction enfin innovante et audacieuse, l'industrialisation d'un secteur encore soumis à de nombreux archaïsmes. Nous appelons les chaînes, toujours très interventionnistes, à faire confiance aux auteurs, car ce sont eux qui apportent les projets et vivent avec eux parfois pendant des années.

**E.T.:** Dans ce cas, pourquoi ne pas avoir signé la Charte sur le développement de la fiction avec France Télévisions, les syndicats de producteurs et de réalisateurs ainsi que la SACD?

**G.C.:** La fiction française s'essouffle et souffre d'un volume de production très en deçà de nos voisins européens, composé d'œuvres peu exportables. Le rapport Chevalier a mis en lumière les

dysfonctionnements de ce système. La Charte a été préparée dans l'urgence (environ une semaine) afin de nourrir le chapitre du Contrat d'objectifs et de moyens de France Télévisions, document stratégique qui, à ma connaissance, n'est toujours pas signé. Cette déclaration d'intention sans calendrier ni chiffres précis n'est pas suffisante pour susciter notre adhésion. Et puis France Télévisions nous a indiqué que la part du budget global de la fiction qui serait dévolu au développement, à l'écriture, s'élèverait à 3%. La moyenne française est plutôt de 5% (aux Etats-Unis, on est même à 10%).

Autre point discutable: les définitions des métiers proposées par la Charte font des scénaristes les employés des producteurs, alors qu'ils sont leurs partenaires, leurs associés. Ils ne sont pas salariés: ils cèdent leurs droits sur un projet qu'ils ont porté.

**E.T.:** Vous rejeter donc la charte?

**G.C.:** Nous ne rejetons pas le principe de la Charte, que nous avons accueilli

avec enthousiasme. Nous avons indiqué à France Télévisions être disponibles pour discuter d'une nouvelle version du texte, à leur convenance. Y compris après la signature future du COM, si cela peut rendre le débat moins "passionnel". Nous n'avons obtenu aucun retour de leur part pour l'instant.

**E.T.:** Concrètement, qu'est ce qui, dans la Charte de développement de la fiction de France Télévisions, ne vous convient pas?

**Jean-André Yerlès:** La Charte ne fait pas preuve de l'ambition qui avait suscité son élaboration. Elle devait reprendre les préconisations du rapport Chevalier, ce ne fut pas le cas. En l'état, elle ne fait qu'entériner des processus de travail avec les chaînes peu performants, que nous voulions voir évoluer et dont nous espérons toujours l'évolution.

**E.T.:** C'est-à-dire?

**J.-A. Y.:** Il y a trois grandes demandes des scénaristes. Mettre un terme

au morcellement des contrats (on n'achète pas juste un synopsis, on commande un scénario complet); revoir les étapes d'interventions éditoriales de la chaîne sur le scénario; et, pour les ateliers de séries, travailler sur des mécanismes de financement permettant d'obtenir l'exclusivité des scénaristes. L'objectif est simple: écrire de meilleures séries plus rapidement, sans être obligé de cumuler les écritures (donc de se disperser) pour s'assurer un revenu minimum.

**E.T.:** Oui mais, en France, quand la fiction est diffusée, le droit de représentation du scénariste est plus élevé que dans les autres pays.

**J.-A. Y.:** Oui, mais il y a de moins en moins de projets qui vont jusqu'à la diffusion, et donc qui génèrent des droits. La plupart des scénaristes doivent par conséquent développer beaucoup pour vivre correctement de leur travail ■■■ Propos recueillis par Serge Siritzky